ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. Autres départements 4 fr. 50 8 fr. 50

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse Rédaction & Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....) 80 cent. ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....) (- d° -)..... 1 fr. 25 RÉCLAMES 3° page

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Message Présidentiel; la Déclaration Ministérielle. Travail et union. La déception des Boches. — La grève des mineurs anglais. — La Conférence financière de Bruxelles; deux questions capitales : le change et le commerce inter-national. — L'accord maritime germano-américain. Une fausse manœuvre des Yankees. Moins de fleurs,... des actes!

La crise politique a été résolue en France avec une rapidité qui atteste la supériorité du régime républi-

En 48 heures un président de la République a été nommé, installé et un nouveau ministère est entré en

Sans perdre une minute, lecture a été donnée aux Chambres du Message Présidentiel et de la Déclaration mi-

Après une interpellation des unifiés, la Chambre a approuvé le gouvernement par 515 voix contre 71 et les élus se sont séparés à nouveau pour jouir en paix de leurs vacances !...

Il y a bien là un ensemble d'événements qui témoignent de la vitalité et de la solidité du régime démocrati-

Le Message est un appel vibrant au travail et à l'union.

Une France nouvelle est née sur la tombe de nos glorieux morts. Cette France nouvelle « répudie les dissensions intestines, les querelles desséchantes, pour se consacrer tout entière, dans l'ordre, dans le travail et dans l'union, sous l'égide d'institutions libres, au développement de sa grandeur et de sa prospérité. »

Tout le pays approuvera cet appel énergique du nouveau Président en faveur du travail pour la restauration de notre Patrie.

Le Message nous promet, d'autre part, la stabilité de la politique extérieure qui peut se résumer ainsi : développement de nos alliances, exécution intégrale du traité de Versailles, « charte de l'Europe et du Monde », revendication de fous nos droits.

Travail et union pour la France et pour la République « qui, après avoir réparé les fautes du pouvoir personnel, a achevé son œuvre en reconstituant l'unité de la patrie ». Ce programme est excellent à tous égards.

De la déclaration ministérielle il suffit de retenir que le ministère Leygues continuera, à l'intérieur, la politique Millerand approuvée à une immense majorité par le Parlement. En quelques lignes, Message et Dé-

claration fixent tout un programme de vie nationale.

Nous avons un président qui sait ce qu'il dit et qui sait où il va. C'est une conclusion réjouissante.

La mauvaise humeur allemande suffirait à prouver que la semaine est bonne pour la France. Les journaux d'Outre-Rhin sont unanimes à dire que l'élection de M. Millerand assure la continuité de la politique intérieure et extérieure de la France.

La Gazette de la Croix estime qu'il serait inepte pour l'Allemagne de nourrir la moindre espérance. Le Berliner Tageblatt et le Lokal

Anzelger soulignent les éminents services rendus à la France par M. Millerand et les indéniables succès diplomatiques qu'il a remportés.

La Gazette de l'Allemagne du Nord constate que l'Allemagne a maintenant devant elle une France unie sous la conduite d'un homme fort.

Le Vorwaerts écrit : « Sans rien prendre au tragique, l'Allemagne doit être maintenant convaincue que M. Millerand n'acceptera jamais la revision du traité de Versailles. »

Les Allemands sont déçus, nous avons donc lieu d'être satisfaits.

Comme nous l'avions laissé espérer, en dépit de l'approche de l'heure critique, la grève des mineurs anglais paraît devoir être évitée.

On n'est pas encore exactement fixé sur les concessions réciproques. Il semble que les mineurs obtiendront l'augmentation sollicitée, mais elle sera basée sur un accroissement de production.

Si c'est bien là le résultat des pourparlers, la solution est heureuse pour tous. Pour les mineurs d'abord, pour l'Angleterre ensuite, qui aura un supplément de charbon rémunérateur et pour l'Europe, enfin, qui a besoin de ce charbon pour son industrie. **

cière de Bruxelles, convoquée par le conseil de la Société des Nations, discute des problèmes dont la solution est capitale pour le monde entier.

En première ligne sont les questions du change et du commerce inter-national. Elles sont, du reste, étroite-entraver encore la mise en marche ment liées.

La crise des changes est capitale pour tous les Etats, y compris ceux qui comme l'Amérique, l'Espagne, la Suisse, la Hollande..... paraissent pri-

Si, en effet, les nations comme la France, l'Italie.... sont profondément troublées dans leurs relations commerciales par la dépréciation de leur monnaie, les nations ayant un change élevé sont paralysées par le fait même que leur argent a une valeur excessive. Leurs exportations diminuent de jour en jour et leurs industries sont menacées d'une véritable débâcle faute de débouchés pour leur production. Plus le change est mauvais pour l'acheteur, plus ce dernier limite ses achats.

Les délégués des diverses nations vont donc examiner s'il existe un moyen d'atténuer cette crise du change désastreuse pour l'ensemble des nations.

D'où provient le mal? Il est dû à deux causes : l'affaiblissement des forces productrices dans les pays belligérants et l'inflation de la circulation fiduciaire, impossible à éviter aussi longtemps que subsistera l'in-suffisance de production dans les pays intéressés.

Un seul moyen de lutte apparaît comme efficace : il faut que les pays, dont la monnaie est dépréciée, produisent intensément afin d'accroître leurs exportations. Au fur et à mesure que s'élèvera la courbe de ces opérations, s'améliorera la valeur des devises des pays exportateurs.

Ce n'est pas là l'œuvre d'un jour. Le relèvement de la production nécessite beaucoup de temps. Il faudrait donc trouver des expédients pour atteindre l'heure libératrice sans trop

de dommage. C'est ce que va tenter la Conférence de Bruxelles en étudiant la question du crédit international.

En ce qui concerne plus particulièrement la France, la situation serait du coup grandement améliorée si nous pouvions réaliser, au moins en partie, par un emprunt international, la dette de l'Allemagne.

Le Temps examine la question avec autorité. Il dit :

« Une compensation s'opérerait dès à pré-sent entre notre créance sur l'Allemagne et les dettes que, par suite de la guerre, nous avons dù et nous devons encore contracte envers d'autres pays. Au lieu d'avancer nos sinistrés les sommes recouvrables bu l'Allemagne et d'être ainsi les banquiers de notre débiteur — rôle qui pèse si lourde-ment sur notre trésorerie — ces sommes nous seraient fournies par des prêteurs étrangers. La reconstruction pourrait ainsi se poursuivre avec une activité accrue, sans que cette tâche essentielle nous imposat une augmentation chaque jour plus inquiétante de la dette flottante. En même temps il se dirigerait sur notre pays un flux de capitaux étrangers qui compenseraient le déficitence re important de notre balance économique La crise des changes serait sinon conjurée du moins atténuée dans une large mesure.

Plus qu'on ne le croit, la chose intéresse les prêteurs éventuels, c'est-à dire les pays à change élevé, puisque ces pays menacés d'un chômage croissant par suite de la diminution constante de leurs exportations, verraient l'équilibre se rétablir chez eux par la reprise de leur commerce exté-

On le voit, les décisions de la Conférence de Bruxelles sont capitales pour tous les pays. Il est à souhaiter qu'on trouve le moyen de résoudre le problème angoissant du change. La tâche est difficile, elle n'est peut-être pas insoluble pour les spécialistes notoires des questions financières réunis

en Belgique. Si le moyen était trouvé on aurait profondément facilité le relèvement des nations écrasées par les charges de la guerre et on éviterait aux autres un désastre inévitable par suite de l'arrêt de plus en plus grand des industries qui n'ont plus que très difficilement le moyen d'écouler leurs mé l'avis qu'il est indispensable que produits.

L'accord maritime germano-américain se poursuit avec succès.... pour les Boches. Les Américains s'en apercevront lorsqu'il sera trop tard. En attendant, il faut dire très haut que les arrangements actuels, qui sont à l'avantage de deux groupements, sont Russie. parfaitement contraires aux vues du traité de Versailles parce qu'ils con- refoulés. sidèrent comme inexistantes les merciale. On ne saurait donc être quiets sur l'avenir !...

le dit accord

L'Association des armateurs américains elle-même ne voit pas sans appréhension une entente qu'elle juge devoir tourner au profit des Gerdu trafic assuré par la compagnie « germano-américaine » qui crée, en réalité, une exclusivité au profit des

« Ce n'est pas une raison, écrivent les Débats, parce que le Shipping Board a construit plus de navires qu'il n'en peut armer pour qu'il inaugure un système contraire aux traditions américaines. Mais nous voyons surtout avec la plus grande tristesse voyons surtout avec la pius grande tristesse-ces navires allemands que nous avions été heureux de laisser à nos alliés américains se retourner contre nous dans la lutte éco-nomique qui s'engage actuellement sur les mers avant même qu'on nous ait permis de réparer les ruines de nos territoires dévas-tés où dorment tant de soldats américains. »

Nos dirigeants et nos diplomates sauront, il faut l'espérer, parer le danger, lors, du prochain renouvellement de notre traité de commerce avec l'Amérique. Mais cette échéance ne vient qu'en juin 1922 et, d'ici là, les Allemands auront fortifié leur avance au seul profit de leur pays. L'Amérique le verra bien !...

En attendant, les Yankees — mai-gre compensation! — nous couvrent de fleurs. Après deux mois passés en France, M. H. Gary, le roi de l'acier, exprime en regagnant l'Amérique, sa profonde admiration pour la France

De leur côté, les Chevaliers de Coomb, rentrés chez eux, ont dit l'inoubliable impression qu'ils rapportent d'Europe. Au cours d'un banquet, le chevalier suprême, M. Flaherty, a prononcé un grand discours qui contient quelques phrases flatteuses pour notre amour-propre:

«.... La France travaille de toutes ses forces à sa restauration..... « L'Amerique doit rester aux côtés de la

La France nous a fait la réception la plus cordiale et nous a entièrement con-quis. Les Chevaliers de Colomb feront tout ce qui est en leur pouvoir pour extirper la propagande mise en œuvre contre la France. »

Le meilleur moven de nous aider serait de ne pas favoriser l'Allemagne par des accords fâcheux comme celui dont nous venons de parler. En d'autres termes, des actes vaudraient

mieux que de bonnes paroles! M. Gary affirme que le résultat de l'élection présidentielle américaine amènera ce résultat : « La main dans la main, dit-il, nos deux grandes démocraties coopéreront pour le plus grand bienfait de chacune d'elles et jamais au détriment de l'une d'entre elles. Cela seul veut dire qu'elles coopéreront à la paix, au progrès et à la prospérité universels.

Souhaitons la réalisation de cette promesse.

INFORMATIONS

A l'Elysée

Le général Lasson, commandant la division de cavalerie de Lunéville, est nommé chef de la maison militaire du président de la République.

Le Président a recu hier le bureau du Conseil municipal de Paris et un groupe des députés de la Seine.

D'autre part les télégrammes de félicitations continuent à affluer à l'Ely-

Le Sénat et le budget

La commission sénatoriale du Sé nat, s'associant aux doléances formulées par la commission des finances de la Chambre, a chargé son président d'insister très vivement auprès du gouvernement afin que soit distribué dans le plus bref délai le projet général du budget de 1921.

La commission a également exprile gouvernement présente à bref délai un projet de loi limitant les émissions de valeurs du Trésor, bons ou obligations à terme.

La guerre en Russie La guerre continue entre Polonais

et Bolcheviks et dans le sud de la

Partout les Rouges sont battus et

On assure que Lénine et Trostky traditions relatives à la liberté com- commencent à être sérieusement in-

Depuis vendredi la Conférence finan- surpris des protestations que soulève Les matamores de Moscou Un radio de Moscou, intercepté,

> contient les passages suivants: Les impérialistes français soutiennent ouvertement la contre-révolution contre les soviets, Si le gouvernement

anglais ne compte pas avec notre force qui a pu être constatée par les représentants de la presse anglaise à Varsovie, nous avons tout de même confiance en notre puissance et ne craignons pas le gouvernement anglais. Les armes à la main, nous étoufferons les tentatives de Wrangel, de la

Roumanie et de la Pologne. Si l'armée rouge dans sa première offensive est arrivée jusqu'aux portes de Varsovie, en continuant la lutte contre la Pologne blanche, elle arrivera jusqu'à Posen. L'armée rouge ne quittera la Pologne que lorsque les ouvriers polonais auront formé une armée rouge dans une Pologne des soviets.

Les conflits sociaux En Angleterre

La nouvelle de l'ajournement de la grève a été accueillie avec une joie manifeste dans la plupart des bassins houillers. Dans un grand nombre de localités on a sonné les cloches des églises comme pour la victoire. La crise n'est assurément pas terminée, mais on a abouti à une trêve qui était profondément désirée des deux

En Italie

Les résultats du referendum sont nettement favorables à l'accord. L'évacuation des usines se poursuit pacifiquement.

Il faut encore compter avec les efforts des extrémistes-anarchistes, pour envenimer le conslit. Mais on espère maintenant que la situation

> La dissolution de la Chambre grecque

La Chambre des députés grecque vient d'être dissoute. Les élections sont fixées au 7 novembre et la nouvelle Chambre est convoquée pour le 13 décembre. L'état de siège est levé dans tous les départements où il était encore maintenu.

Au cours de la dernière séance de la Chambre, M. Venizelos, répondant à deux députés de l'opposition, prononça un grand discours. Il s'attacha à justifier la décision prise de limiter le mandat de la nouvelle assemblée à la revision de la Constitution. Passant ensuite en revue la politique financière et économique du gouvernement, il fit ressortir la situation excellente du change grec et constata que la dette actuelle ne dépasse pas es revenus de la fortune nationale d'avant-guerre.

La III Internationale

Dimanche a eu lieu à Lille une réunion organisée par la section lilloise du parti socialiste. Cette réunion avait pour but de documenter les membres du parti sur le bolchevisme et les conditions d'adhésion à la 3° internatio-

MM. Cachin et Frossard ont pris la parole en faveur de l'adhésion sans conditions à la troisième internationale. Au contraire, M. Mayéras, ancien député de la Seine, s'est déclaré hostile à cette adhésion et a réclamé des garanties préalables.

La séance a été levée sans qu'un ordre du jour soit voté.

Les troubles en Irlande

Les troubles ont repris dimanche dans plusieurs quartiers de Belfast. Des coups de feu ont été tirés et des pierres lancées contre la police, qui a fait usage de ses forces.

Un agent de police et trois civils ont été tués. Six civils ont dû être transportés à l'hôpital.

Les inondations en Savoie Les inondations et les orages ont

rendu inutilisable et ont coupé en quelques parties de son parcours dans la Maurienne la voie ferrée Paris-Turin. Celle-ci, jusqu'à nouvel ordre, a Chambéry pour station terminus. Les express pour l'Italie passent, provisoirement, par Vintimille.

Malheureusement des populations sont victimes du désastre.

Le préfet de la Savoie a donné des instructions pour le ravitaillement en blé de la population civile victime de l'inondation. Plusieurs wagons de froment pour les semences arrêtés à Modane seront livrés aux moulins. La subsistance est assurée pour une dizaine de jours.

L'élection de M. Millerand à la Pré-sidence de la République a été accueillie avec une réelle satisfaction par la

grande majorité du pays. On s'en convaincra facilement en lisant les filets consacrés par les journaux à cette élection et notamment à la personnalité du nouveau

Président. De cet ensemble des appréciations, il ressort avec netteté, que le choix ne pouvait être meilleur, en ce mo-ment surtout, où le pays a besoin d'un chef qui gouverne, d'un président qui, tout en restant dans le rôle fixé par la Constitution, ne soit pas un prési-

dent passif. On peut être certain que M. Millerand, Président de la République, continuera l'œuvre qu'il a entreprise, l'exécution intégrale du traité de Ver-

Du reste, la presse boche le crie assez fort et s'en montre bien marrie. Sa note générale est que M. Millerand « exigera l'exécution intégrale du traité de Versailles ».

Il n'y a qu'à laisser dire la presse boche et laisser faire le nouveau Président de la République. Il a donné suffisamment de preuves de son énergie, de son intelligence et de son attachement à la France et à la République pour que les Français lui fassent confiance.

Sans doute, on relève bien de-ci deà, quelques critiques violentes contre M. Millerand. Certains même vont jusqu'à le traiter de « renégat ». On est le renégat, comme on est le réactionnaire de quelqu'un.

Seulement il est difficile d'établir que M. Millerand n'a rien fait, au cours de sa longue carrière politique, pour son pays, pour le parti républicain. Il suffit de rappeler que président de la Commission d'assurances et de prévoyance sociales, il contribua au vote des lois sur l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables et sur les retraites ouvrières.

Et à ce sujet, une phrase du Message présidentiel mérite d'être soulignée : « La République a, pierre à pierre, édifié une législation du travail et de la prévoyance qui peut, des à présent, supporter la comparaison avec les monuments élevés à l'étranger. Elle entend poursuivre sans arrêt cette œuvre de paix et de progrès social en rendant plus étroitement solidaires les intérêts des divers collaborateurs de la production, »

Au surplus, le nouveau Président de la République a prouvé qu'il n'était pas l'homme du « bluff », le politi-cien qui se paie de mots, de mots creux et ne réalise rien, rich qui ne lui soit personnellement favorable.

C'est pourquoi, ayant conscience de sa haute tâche, il la remplira au mieux des intérêts du pays et de la République, en bon Français, en sincère républicain, ce qu'il a toujours été, au contraire de beaucoup trop de politi-

> LOUIS BONNET. Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7° dont les noms suivent:

Tarrade Léon : soldat d'un courage et l'une bravoure exemplaires. A été grièvement blessé, le 2 janvier 1915, à Mesnil-les-Hurlus, en s'élançant bravement à l'assaut des positions ennemies Mort pour la France. Croix de guerre avec étoile

Taule Urbain : courageux soldat. Frapé mortellement en s'élançant bravement l'assaut des positions ennemies, le 9 mai 1915, à Roclincourt. Croix de guerre avec toile d'argent.

Mairie de Cahors

Le Maire de la ville de Cahors a 'honneur de prévenir les veuves, ascendants et descendants des militaires ou marins, victimes civiles de la guerre, que des formules sont à leur disposition pour obtenir le transport, aux frais de l'Etat, des corps de leurs parents « morts pour la France ». S'adresser au 2º étage, Bureau de l'Alimentation.

Nos compatriotes

Notre jeune compatriote, Marcel Carle ancien élève du Lycée Gambetta, vient d'être nommé répétiteur au Lycée de Colmar (Haut-Rhin). Nos félicitations.

Légion d'honneur

Par décret M. Malique (Paul-Louis), lieutenant (réserve) à la 3° section de mitrailleuses du 7° régiment d'infanterie est fait chevalier de la Légion d'Honneur avec la belle citation suivante: a commandé sa section avec courage et sang-froid pendant les combats de février et mars 1915, à Perthes-les-Hurlus. Blessé très grièvement au cours d'une attaque alle-

mande. Toutes nos félicitations à notre compatriote. M. Malique est, en effet, originaire de Sauzet.

Dans la promotion du ministère de l'agriculture, nous relevons avec plaisir le nom, de M. Victor Cayla, ingénieur agronome, professeur d'agri-culture à Rio-de-Janeiro.

M. Victor Cayla est de souche excellemment cadurcienne. Il est le neveu de M. le docteur Albert Cayla, médecin-chef de l'hôpital Galignani à Neuilly-sur-Seine, et le cousin de M. Alfred Cayla, qui épousait, il y a quelques mois, la fille cadette de M. Abel Combarieu, conseiller-maître à la Cour des Comptes, ancien secrétaire général de la présidence de la Ré-

Nos félicitations bien vives au nouveau légionnaire qui a conservé dans son pays d'origine d'ardentes sym-

Armée

Par décret en date du 25 septembre, M. P. Dussaut, chef de bataillon à titre temporaire, au 7° d'infanterie, est nommé à titre définitif et maintenu au 7° (en remplacement de M. Pariel, retraité).

Lycée Gambetta

C'est avec un réel plaisir que nous les succès remportés par les élèves du lycée de Cahors, au lendemain des jours sombres et finalement glorieux que nous venons de traverser. Ils sont une preuve tangible que nos jeunes compatriotes ont voulu se montrer dignes de leurs aînés, ayant conscience qu'ils sont l'avenir de la France.

Soit l'an dernier ou cette année, nous relevons parmi les lauréats des grandes écoles : Santé-Navale: Blanchès de Cahors,

St-Cyr: Chamberan de Cahors, Lebreuil de Payrac : Centrale et Polytechnique: Astruc

de Pradines, Lacaze de Cahors; Polytechnique: Giustiniani de Cahors, Leygues de Puy-l'Evêque, Cancès (fils du Professeur) de Cahors. Ecole des Sciences Politiques: Pouez.

A Bordeaux, à Toulouse, à Marseille, Paris, partout dans ces cours supérieurs, formés des meilleurs éléments régionaux, les Quercinois se sont clasés parmi les premiers et, dans le temps minimum voulu, ont remporté la victoire. Nous les en félicitons eux

et leurs familles. Mais à quoi le doivent-ils? Aux études fortes, solides et fondamentales qu'ils ont faites dans leur lycée de province; sans la moindre lacune, ils ont pu affronter le programme ardu de ces concours qui découragent parfois les meilleures volontés. C'est qu'au lycée ils ont été guidés par une Administration ferme, bienveillante, éclairée; leurs maîtres, obéissant à une tradition de régularité, de discipline professionnelle, ne comptant pas leurs instants, en contact constant avec leurs élèves, après comme avant la classe, ont été pour eux des guides de tous les instants qui, aujourd'hui, récoltent avec eux des lauriers et leur en souhaitent une floraison nouvelle dans les carrières brillantes qui s'ouvrent devant eux.

La rentrée au Lycée

Le Proviseur du Lycée Gambetta a l'honneur de rappeler aux familles que la rentrée des élèves aura lieu le jeudi soir 30 septembre pour les internes et le vendredi matin à 8 heures pour les externes.

Les élèves nouveaux doivent être présentés à M. le Proviseur qui recevra les familles tous les jours de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

Les familles des anciens élèves n'ont pas besoin de se déranger pour présenter leurs enfants.

Un jour de congé A l'occasion de l'élection du Président de la République, un jour de congé, fixé au mercredi 10 novembre 1920, sera accordé à tous les établissements de l'enseignement supérieur,

secondaire et primaire.

Voici la liste des dames employées des trésoreries générales et des recettes des finances stabilisées par application des dispositions du décret du 10 mai 1920 :

Lot: Mmes Cantegrel, F. Delmas, Bousquié, Aversa, Magot.

Concours agricole de Cahors

Les exposants qui désirent prendre part au Concours qui aura lieu le 1er octobre prochain, à Cahors, Cours de la Chartreuse, sont priés de se faire inscrire de suite s'ils veulent être compris dans le classement.

Il leur est également rappelé que les animaux et machines à exposer devront être rendus sur les lieux du concours à 9 heures (heure légale). Le Conservateur

de la Société d'agriculture du Lot.

280 kilomètres à l'heure!....

Samedi ont eu lieu à Etampes les éliminatoires français pour la coupe Gordon-Bennett. Il s'agissait de désigner les 3 meilleurs concurrents à opposer aux pilotes étrangers.

Après des épreuves magnifiques, Sadi-Lecointre se classe premier par une vitesse dépassant 279 kilomètres 1/2 à l'heure.

Où s'arrêtera-t-on dans ces vitesses ahurissantes? 280 km. à l'heure, soit environ 4 fois la vitesse d'un express !...

A ce train, il suffirait de 2 heures 9 minutes pour aller de Cahors à Pa-

Il ne faut s'étonner de rien : Cahors-Paris et retour deviendra un jour un petit voyage d'agrément qu'on pourra se payer dans la jour-

Fête des Acacias

La fête organisée, dimanche, par les jeunes gens du quartier St-Lau-rent a été très réussie et avait attiré une foule considérable.

Foot-ball

Le match annoncé entre l'équipe de l'Aviron cadurcien et l'équipe du 7° a eu lieu dimanche sur le terrain de Cabessut. Après une lutte intéressante, les deux équipes ont fait match

Evadé

Le jeune Joachim Ressec, âgé de 18 ans qui s'était évadé de l'asile de Leyme le 8 mai dernier, a été arrêté samedi par la police de Cahors et remis à l'hôpital pour être reconduit à l'asile.

A un abonné

Un aimable lecteur de la campagne, qui Company de la co tous les numéros. » Nous ne demanderions pas mieux, mais il

faudrait alors modifier le prix de vente. La feuille double nous coûte exactement à l'heure actuelle 9 centimes, 1, soit onze fois plus qu'en 1914.

Si le journal est vendu par un intermé-diaire, nous donnons 3 centimes de remise; s'il est envoyé par la poste, nous avons 1 centime de port, la bande et l'adresse, ce

qui revient à peu près au même.
Par suite, lorsque nous vendons un journal à 4 pages 10 centimes, nous avons déjà comme débours. 9 cent, 1 + 3 de remise = 12 centimes, 1. Perte 2 centimes, 1 avant même d'avoir

compté un centime pour la composition, le tirage, le pliage et la manutention..... et nous ne parlons pas des dépenses de rédaction, de dépêches, etc..

La perte est donc sensible. Nous ne pouvons la réduire qu'en donnant deux fois par semaine un journal à deux pages et même encore la perte serait sérieuse sans le produit des appenses.

duit des annonces.

Nous avons cru utile de fournir ces détails à notre aimable abonné!.....

Tribunal correctionnel Audience du 25 septembre 1920

TRAFIC DE MONNAIE D'OR Poultier Humain, 40 ans, sans domicile fixe, pour trafic de monnaie d'or, et condamné à 3 mois de prison.

TENTATIVE DE VOL Besse Jean, 19 ans, domestique à Prayssac, pour tentative de vol d'une bicyclette au préjudice de M. Pailloles, de Soturac, est condamné à 4 mois de prison.

CHASSE SANS PERMIS

Labro Pierre, 60 ans, propriétaire à la Masse, commune des Junies, pour chasse sans permis, est condamné à 25 fr. d'amende et remise du fusil ou 50 fr. pour en tenir lieu. ABUS DE CONFIANCE

Segol Charles-Etienne, 45 ans, sans domicile connu (défaillant), pour abus de confiance (détournement frauduleux d'un parapluie), est condamné à 1 mois de prison. OUTRAGE

Rivaillé Jean, 38 ans, propriétaire Cazals, est prévenu d'outrages à un citoyen chargé d'un ministère public. Jugement à huitaine.

>M<--COUR D'ASSISES DU LOT

La session des assises s'est ouverte hier, sous la présidence de M. Castex, Conseiller à la Cour d'Agen, assisté de MM. Grimal, Président, et de Cuniac, juge au tribunal civil de

La première affaire appelée est une affaire d'avortement.

L'accusation est soutenue par M. le Substitut.

La défense des accusés est présentée par Me Lacaze, du barreau de Cahors, Mes Alibert et Serres, du barreau de Gourdon.

Avortement

Affaire: 1º Silvestre Marie, épouse David, 67 ans, ménagère, cultivatrice à Veyrignac (Dordogne), née le 24 octobre 1862, à Gourdon (Lot); 2º Lachièze Rachilde, 20 ans, cultivatrice, à Masclat, née le 19 novembre 1899, au dit Masclat; 3º Mercié Julien, 37 ans, propriétaire à Masclat, né le 24 janvier 1883, à Masclat.

ACTE D'ACCUSATION

Le 17 mai 1920, M. le Maire de Masclat informait le Parquet de Gourdon que l'accusé Mercie était considéré par l'opinion publique comme s'étant livré à des pratiques criminelles d'avortement sur la fille

D'après les renseignements recueillis par ce magistrat municipal, des témoins affirmaient que Mercié leur avait montré un fœtus humain en leur disant qu'il avait fait avorter la fille Lachièze.

L'enquête effectuée par la gendarmerie confirma ces premières indications. Mer-cié, interrogé, déclara qu'il avait voulu mystifier ses voisins, auxquels il avait montré, disait-il, un cadavre de poule et non un fœtus d'enfant. De son côté, la fille Lachièze ne niait pas qu'elle eût été enceinte mais elle affirmait qu'à la suite d'une chute dans la cave de sa maison, elle avait accouché prématurément et enterré le fruit de sa grossesse dans son

L'information qui fut immédiatement ouverte, après les investigations de la gendarmerie, ne tarda pas à révéler la

Le 28 avril 1920, au cours d'un entretien à Masclat, Mercié conseilla vivement à la fille Lachièze de se faire avorter et il lui offrit de l'accompagner auprès d'une femme pratiquant ces opérations criminelles. La jeune fille ayant accepté ces proposi-tions, se rendit le 2 mai avec Mercié, au lieu que ce dernier lui avait indiqué ; chacun prit un chemin différent en direction de Veyrignac et tous les deux se retrouvèrent dans les bois à l'endroit convenu; Mercié, abandonnant la fille Lachièze s'absenta pendant quelques instants et revint accompagné par la femme David qui apportait avec elle les instruments nécessaires à l'avortement.

Après avoir examiné la jeune fille et l'avoir interrogée sur son état, elle la fit étendre par terre, introduisit un spéculum dans ses parties sexuelles et pratiqua à l'aide d'un crochet en os une première opération abortive. La fille Lachièze avait eu le soin d'apporter l'argent qui lui avait été demandé pour payer la femme David; elle versa à cette dernière 200 fr. et sur cette somme Mercié reçut 50 fr. pour sa

Il fut ensuite convenu qu'une deuxième opération aurait lieu le surlendemain, mardi, au domicile de la femme David. Mercié donna à la fille Lachièze les indications sur le chemin que celle-ci devait

suivre pour s'y rendre.
Au jour fixé et dans sa maison, la femme David pratiqua une deuxième manœuvre criminelle qui déterminait le lendemain l'expulsion du fœtus. Tous ces faits ont été reconnus par les accusés, mais les déclarations de Mercié

ont été spontanées. Ce dernier se défend d'avoir suggéré à le jeune fille l'idée du crime ; il est toutefois obligé de reconnaître qu'il a fait au près de la femme David les démarches nécessaires pour décider cette accusée à pratiquer l'avortement. Il n'a pu nier, non plus, qu'il avait servi d'intermédiaire entre les deux femmes qui ne se connaissaient pas auparavant, qu'il avait accom-pagné la fille Lachièze auprès de la femme David et qu'il a enfin reçu de cette der-

fille Lachièze lui sont favorables. La femme David n'a pas d'antécédents judiciaires, mais la nature des instruments professionnels dont elle était en possession et son habileté à en faire usage, permettent de penser qu'elle se livrait depuis longtemps à la pratique des avor-

L'accusé Mercié est un individu dépourvu de scrupules, sa moralité et sa probité sont des plus suspectes. En conséquence, les nommés: 1° Silves-

tre Marie, épouse David ; 2º Lachièze Rachilde ; 3º Mercié Julien, sont accusés 1º Silvestre Marie, épouse David, en mai 1920, en tous cas depuis moins de dix ans, sur le territoire de la commune

de Veyrignac, ou de Masclat, tout au moins dans les arrondissements de Sarlat et de Gourdon, par violence ou par tout autre moyen, procuré l'avortement de la fille Lachièze Rachilde qui était enceinte; 2º Mercié Julien, dans les mêmes cir-constances de temps et de lieu, ci-dessus

spécifiés, aidé ou assisté, avec connaissance, la femme David dans les faits qui ont préparé ou facilité le crime d'avortement ci-dessus indiqué ou dans ceux qui

l'ont consommé ; 3º Lachièze Rachilde, dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, de s'être volontairement soumise là des violences exercées sur sa personne dans le but de se procurer un avortement, lequel avortement s'en est suivi;

4º Mercié Julien, dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, avec con-naissance, aidé ou assisté Lachièze Ra-childe dans les faits qui ont préparé ou facilité le crime d'avortement ci-dessus spécifié ou dans ceux qui l'ont consommé. Crimes prévus et réprimés par les articles 317, paragraphes 1 et 2 et 60 du code

Après l'audition de M. le Juge d'Instruction de Gourdon, entendu sur la demande des défenseurs, M. Tiffon prononçe un énergique réquisitoire.

Les avocats prennent à leur tour la parole et présentent une chaleureuse défense des accusés.

Après quelques minutes de délibération, les Jurés rapportent un verdict négatif. En conséquence, les 3 accusés sont acquittés.

Les débats de la 2° affaire (encore un avortement) commencent à midi. --->W<----

Cazals

Union amicale. - L'assemblée générale de la Société de Secours mutuels et de 'Union amicale des Combattants aura lieu limanche prochain, 3 octobre, à 14 heures, à la mairie de Cazals.

Ordre du jour : Communications diverses ; réclamations. Vœux à émettre. — Assemblée générale de la Société de Se-cours mutuels ; remise des Livrets, admissions nouvelles, cotisation. Décision ferme au sujet des absences et amendes. Présence indispensable.

Duravel

Les fêtes d'octobre. - La fête patronale aura lieu cette année le 24 octobre. Nous aurons donc 3 jours de fête: 24, 25, et 31 octobre. Le comité est déjà organisé et les préparatifs vont leur train, l'affluence des souscriptions nous fait espérer un beau programme que nous plublierons inces-

samment. D'ores et déjà, nous pouvons dire que la grande nouveauté (les têtes de Duravel apportent tous les ans des spectacles inédits) consistera dans une journée sportive, sans doute le 31, organisé par l'Union sportive Duravelloise et avec le concours de plusieurs sociétés voisines. Jeux athlé tiques, courses, séance de foot-ball, autant d'attractions dignes de maintenir le renom de nos fêtes qui, avec le relevement économique du pays et la prospérité manifeste de notre région, seront désormais plus brillantes encore.

Saint-Géry

Le Syndicat agricole s'est réuni dimanche dernier à la mairie sous la présidence de M. Couderc, président.
Il est donné divers renseignements

relatifs aux engrais et aux maïs : il n'est guère possible d'acheter actuellement des maïs sains. On attendra que la nouvelle récolte soit mise en vente.

Il est procédé à l'élection de deux mem-

bres à la Chambre syndicale, ce sont: MM. Courrejou Joseph, blessé de guerre, et Milhau Lucien, mutilé de guerre. Le vœu suivant présenté par M. Marty

est adopté à l'unanimité: Le Syndicat de St-Géry réuni à la mairie le 26 septembre proteste énergiquement contre la mesure qui impose aux paysans

cultivant le blé et cuisant leur pain une addition de succédanés à leur farine. Le pain étant la principale alimentation des travailleurs des champs, ceux-ci doivent avoir le privilège de continuer à se

Les renseignements recueillis sur la (comprend celle des mauvaises graines que ne séparent pas les batteuses et qui se trouve généralement blutée à plus de

Le Syndicat exprime en outre le désir de voir le maïs et autres succédanés à un prix inférieur à celui du blé. Il incombe au ravitaillement, semble-t-il, d'établir une différence, sinon c'est favoriser la consommation du blé par les animaux chez les producteurs de diverses céréales.

Figeac

Légion d'honneur. — M. Bouju qui fut sous-préfet de Figeac en 1917 et qui est actuellement préfet du Puy-de-Dôme, est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. Toutes nos félicitations.

Tribunal correctionnel. - Dans son audience du 25 septembre, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : Joseph Cadiergues, 42 ans, manœuvre Figeac, trois mois et un jour de prison,

Louise Gratias, ménagère aux Tuileries, commune de Saint-Céré, 100 fr. d'amende, pour coups et blessures.

David Laviguerie, 37 ans, de Saint-Bressou, 50 fr. d'amende, pour vol, coups et blessures et outrages à la gendarmerie. Le tribunal prononce ensuite une con-damnation à 16 fr. d'amende pour contravention à la police des chemins de fer.

Gourdon

Foire du 25. — La pluie a contrarié assez sérieusement notre foire du 25 septemre qui a été moins importante que les pré-

Voici les cours pratiqués:
Bœufs pour la boucherie, de 220 à 250 fr.
les 50 kilos; bœufs d'attelage, de 2.500 à 5.000 fr. la paire; bouvillons, de 2.500 à 3.000 fr. la paire ; moutons, de 250 à 280 fr. es 50 kilos.

Poulets, de 18 à 20 fr. la paire; poules, de 9 à 9 fr. 50 le kilo; œufs, 6 fr. la douzaine; canards, de 30 à 35 fr. la paire; oies à engraisser, de 90 à 100 fr. la paire Beaucoup de fruits et de jardinage.

Labastide-Murat

Tragique voyage de noces. — Vendredi soir, à l'arrivée de l'autobus, le nommé A. C..., âgé de 28 ans, originaire de Mont-pellier, infirmier à Cadillac (Gironde), s'engouffrait dans la gendarmerie en criant « Protection! ils sont sept qui veulent me tuer. » M. le brigadier comprit vite à qui

il avait affaire et remit le malheureux dément à l'autorité locale.

Détail particulier et tragique : A. C....
qui était marié de la veille, a été pris d'une crise de folie dans le train le premier jour de son voyage de noces. jour de son voyage de noces.

Souillac

Service d'autobus entre Souillac et Bade fols (Dordogne). — Horaire: Badefols, départ, 5 h. 10 et 13 h.; Souillac-gare, arrivée, 9 h. 5 et 15 h. 20; Souillac-gare, départ, 9 h. 40 et 15 h. 50; Badefols, arrivée, 12 h. 06 et 20 h. 15.

BULLETIN FINANCIEB

Paris, le 27 septembre 1920. Le marché semble mieux disposé, mais es affaires sont toujours peu nombreuses surtout au Parquet. En coulisse l'ajourne ment à huitaine du préavis de la grève des mineurs anglais et la tension des changes provoque des achats et des rachats en valeurs d'arbitrage et principalement les pétrolifères. D'ailleurs le Stock-Exchange nous renseigne des cours très fermes. Nos rentes Françaises sont soutenues, sauf le 3 0/0 qui revient à 53,75, 5 0/0 85,60, 4 0/0 1917 et 1918, 68,90 et 69,57,

5 0/0 amortissable 100,27 1/2, Crédit National ancien 475, le nouveau 485. Banques irrégulières : Paris 1.684, Union Parisienne 1.181, Lyonnais 1.610. Navigations calmes: Suez 6.550, Transatlantique 382, Affrêteurs Réunis 875, Mari-

time et Commerciale de France 1.000, Pacifique 460. Cuprifères mieux : Rio 1.585, Tanganyika 109.

Industrielles russes recherchées: Naph-te 478, Bakou 3.810, Lianosoff 600, Platine 715, North Caucasian 95. Pétrolifères activement traitées à des

cours en sensible reprise: Eagle 621 contre 594, Shell 416, Royal Dutch 39.600, Omniun des pétroles 2.440. Diamantiferes et mines d'ormieux orien-tées : de Beers 934, Crown mines 131, Goldfields 70, Rand mines 144.

DEMANDEZ UNE SUPRÈME

PARTOUT

C'est la boisson la plus rafraîchissante SOCIÉTÉ DES LIQUEURS HYGIÉNIQUES 35, rue Le Pelletier, Paris Demande Courtiers dans toutes localités

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé) Le Gérant : A. COUESLANT,

REMERCIEMENTS

Madame Veuve CARRÈRE; Madame et Monsieur GLEYE, profes-seur en retraite du Lycée Gambetta, et

Madame Veuve ANDRIEU: Monsieur et Madame CASSAN et leur

Madame Veuve LADES et ses enfants ; Les familles ALAUX, SÉVAL, FRÉCHE-VILLE, DAVID, DOUAT et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

> Madame Veuve ANDRIEU Née CARRÈRE

La Coupe Gordon-Benett

M. Pierre Flandin, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, se rend cet après-midi à l'aérodrome de Villesauvage, près d'Etampes, pour assister à la finale de la coupe Gordon-Benett.

A Riga

Après une discussion prolongée, la Conférence de la Paix a nommé 4 Commissions qui traiteront des questions de conditions de l'armistice, de la ligne frontière et des questions économiques.

Moscou veut la paix

Les représentants des Soviets affirment leur désir sincère d'éviter la campagne d'hiver à tout prix.

Pologne et Lithuanie

De Riga: Les Polonais ont maintenant atteint un point situé à moins de 35 km. de Vilna, et, par conséquent, bien au delà de la ligne frontière fixée par le Conseil suprême. Le gouvernement Lithuanien a lancé un appel général aux armées, invitant les paysans à s'armer de faux et de fourches pour repousser l'envahisseur.

La grève des mineurs

De Londres: La deuxième conférence des délégués mineurs et des représentants des compagnies a eu lieu hier. La discussion a été assez ardue. On affirme que les mineurs du Pays de Galles ont appris avec un vif mécontentement l'ajournement du préavis de grève. La fédération des mineurs du sud du Pays de Galles tiendra une réunion demain. On en attend les décisions avec quelque

Le communisme en Hongrie De Budapest: Un communiqué officiel annonce que la police a découvert une conspiration. tramée par des communistes hongrois pour remplacer le gouvernement actuel par la dictature du prolétariat.

Marché de La Villette 20 Septembre 1920

NOTE THE PARTY OF						
ESPÈCES	ENTRÉES	RENVOI	Les po	PAR 1/orcs se k. poi		
Bœufs Vaches Taureaux. Veaux Moutons Porcs	5.263 1.794 13.416 2.804	n 2.900	4,30 5,00 5,50 8,20	4,00 4,50 5,25 8,00	3,50 3,75 4,75 7,50	

OBSERVATIONS. - Vente difficile sur outes les marchandises.

SOUDURE AUTOGÈNE

-Réparations de toutes pièces-Fer - Fonte - Acier

Cuivre - Aluminium Rue de la Banque,

en face la Brassorie CAHORS

nière la somme de 50 fr. nourrir de ce même pain dont la farine

Henry BORDEAUX De l'Académie Française

II

- Oui, vous avez cru pardonner, et vous n'avez pas pu rappeler Thérèse. Pas plus que moi vous n'avez oublié l'injure, le scandale, le ridicule. Oublie-t-on ces choses? Jusqu'à cette catastrophe qui nous atteint publiquement, dont tout le monde a parlé et dont on parle encore. G'étaient nous, vous et moi, que partout on entourait, on enviait, on recherchait, et ce sont eux qui nous ont bafoués! Ah! j'ai beau me débattre, m'exciter à la pitié à cause de

Elle le traitait comme un complice. Elle lui supposait la même vanité blessée, la même préoccupation de l'opinion, la même mesquinerie dans le ressentiment. Sept mois plus tôt, poursuivant sa rancune, elle était accourue instinctivement chez lui, comtant sur lui pour la venger. Avaitelle combiné cette scène ? D'autres in-

pas à s'afficher avec lui? Et plus ce de caractère, et sa chair doulou-reuse était plus sensible à l'appel de

ser définitivement il se contenta de — Non, je ne vous comprends pas. Elle fit un geste de découragement et, comme elle était debout devant lui, elle s'inclina brusquement comme

le posa sur ses bras repliés. C'était dans le cabinet de travail, malgré la protection des arbres, la chaleur d'un brûlant mois d'août.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 32 , l'attention de Marc, ne cherchait-elle | l'un de ses gants et découvert l'avant- | peu trouble mais qui se raffermit pas préparé. Tant de liaisons, de pasbras. Marc en admira malgré lui la blancheur que striait le réseau de veines bleues. A demi-couchée elle ne pouvait le voir, mais, s'il eût touché le coude nu, il avait la certitude de ne rencontrer aucune défense. Le voile rejeté en arrière ne protégeait plus contre le regard la nuque que dégageait une échancrure en carré de la robe, C'était une nuque lumineuse sous la masse des cheveux noirs: une goutte de sueur y perlait. Il la devinait frémissante, — frémissante comme si elle attendait, comme si elle cherchait le contact de sa main, Ce sont les triomphateurs, les heureux qui restent maîtres d'eux-mêmes dans toutes les circonstances de la vie, et qui gardent la faculté de choisir. Ils sourient aux femmes, mais s'il leur plaît ils les écartent. Les vaincus, les découragés, les humiliés n'ont pas tant de liberté: ils ne réagissent pas, ils subissent, ils s'abandonnent. Car l'abandon, c'est

La belle Simone ne se redressait pas. Que pouvait exprimer son visage invisible? Marc eut la tentation de le soulever, de le prendre dans ses l'avoir atteint. mains, de vérifier brutalement son pouvoir. Ce pouvoir, sans qu'il se l'expliquât, il n'en doutait point.

N'était-ce pas la revanche prise sur la dérision de leur sort, sur la trahison et le ridicule, la fin de la tragédie, le retour aux bassesses de l'exis-

ce silence trop prolongé. Relevezvous, je vous en prie. Comme elle ne se décidait pas encore, il ajouta: Il faut chasser cette haine qui vous cause tant de mal. Nous avons eu notre part dans notre malheur. Nous aussi, nous avons notre responsabilité, Pour votre fils, il vaut mieux garder « sa » mémoire.

Elle fut debout en un instant. Etait-ce lui qui parlait, qui les accusait tous deux, qui donnait ce conseil inattendu? Elle le regarda pour en être sûre, et le vit immobile et calme. Alors elle eut honte d'elle-même et ramena son voile comme si on l'avait outragée. Elle recula vers la

Adieu, monsieur, murmura-t-

Mais, retrouvant sur le seuil son assurance, elle lui lança ce dernier Sa mémoire, Mme Romenay suf-

fit à la garder. Il la fit reconduire avec politesse. Cette flèche finale ne paraissait pas

Rien ne s'était passé entre Mme No-rans et lui. Et pourtant cette femme au visage trop blanc, à la bouche trop rouge, et dont une toilette de deuil flattait les formes de jeunesse, il l'avait convoitée et ne croyait pas ne pouvait pas croire à sa résistance. Trop accablée par le sort, ou trop atdices le donnaient à penser. Avant dices le donnaient à penser. Avant son mariage, n'avait-elle pas attiré tout en parlant et s'agitant, rabattu à coup Marc Romenay d'une voix un propre émoi, si même elle ne l'avait raît simple doux, facile... (A suivre),

bientôt, et qui chassa l'équivoque de sions, d'aventures n'ont pas eu, à leur origine, une autre cause que cette rencontre inavouée du désir, n'ont pas exigé un accord plus formel. Comment avait-il échappé à la tentation qui s'offrait, que, par lassitude ou mauvaise volupté de vengeance, il avait lui-même caressée? Il n'avait pas songé à Thérèse. Ce n'était point sa triste tendresse pour Thérèse qui l'avait retenu. Obsédé par le souvenir d'André Norans, il l'avait revu tout à coup, fixé sur son rocher, comme un martyr attaché au poteau, refusant la mort volontaire, épargnant celle qui la lui proposait, lui annonçant qu'elle vivrait, qu'elle vivrait sans lui et en dehors de lui. Alors, pour ne pas demeurer en reste, par l'impérieuse nécessité de ne pas se montrer indigne d'un tel adversaire, il avait repoussé la belle Simone et même l'avait cruellement rappelée au devoir.

...Au delà d'Orsières, un char reconvert de rameaux et de fleurs de montagne avait croisé sa voiture. - Quel est ce convoi ? avait-il de-

mandé.

Et le sachant, il avait salué. Comme là-bas sur la route du Grand-Saint-Bernard, il venait de s'incliner devant le mort, dans un sentiment de respect et aussi dans la volonté de s'égaler à lui. L'orgueil était un bon soutien. Et il retrouva cet état d'exaltation qu'il avait connu auprès du lit de Thérèse encore à de-

Quand vous croyez avoir des pieds il vous semblera les avoir comme cessoc-ci

VENTE

Comportes neuves chêne MOUTES FUTAILLES OUTES QUANTITÉS Détail

Paul GINOULHAC

19-20, boulevard Bonrepos, 19-20

-o- GRANDE -o-NONNELLEWIE

éléphone 14-70 -o- -o- -o- -o- -o-OULOUSE | Je livre franco Postaux 10 kilos Tables des Gourmets 78 fr. Comestible ménagère 68 fr.

Représentants sérieux dem. fort. remises Etablists J. SIMONIN, Salon de Provence

Français -- Anglais -- Sciences Miles DESGRANGES 18, rue Lestieu

LEÇONS

Balcon à Vendre resser à M. VIEUSSENS, Albas (Lot)

ETUDE de

M° Georges FONTANGES Docteur en Droit Avoué à Figeac, Avenue de la Gare (Successeur de son père)

EXTRAIT d'un jugement de séparation

de corps

Suivant jugement rendu par dé-faut par le Tribunal civil de Figeac, le vingt-un mai mil neuf cent vingt, enregistré, la séparation de corps a été prononcée entre la da-me Eugénie CASTANET, sans profession, demeurant à La Teulière, commune de Gagnac, et le sieur Pierre LAVOUR son mari, cultivateur au même lieu, au profit de la femme et aux torts et griefs exclusifs du mari qui a été condamné

aux dépens. Pour extrait certifié sincère et véritable. Figeac, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt,

L'avoué de la demanderesse; G. FONTANGES.

DE M. E. CONTOU GRADUÉ EN DROIT

HUISSIER A CAHORS

ETUDE

Aux enchères publiques

par autorité de Justice Le Dimanche 10 Octobre 1920. à 13 heures, à la gare de Mercuès, près Cahors (Lot),

de dix-huit foudres vides de 15 à 30 hectolitres environ, dont quatre en bon état et quatorze plus ou moins avariés, par le ministère de Me CONTOU, Huissier à Cahors, sur les dili-gences de la Cie d'Orléans, en vertu d'une ordonnance de M. le Président

du Tribunal de Commerce de Cahors du 18 septembre 1920, au plus offrant et dernier enchérisseur et aux conditions des ventes aux enchères publiques, au comptant, 10 0/0 en sus. Aucune réclamation ne sera admise aussitôt après l'adjudication prononcée.

CONTOU.

La neige sur les pas

la mort, je sens toujours, là, que je les déteste. Et vous, ne le sentez-vous

tard, à Zermatt, avait-il pu se méprendre sur les avances qu'elle lui faisait? Aussi, quelques instants, tandis que l'écoutant à peine, et ne répondant pas à son interrogation passionnée, il suivait avec une curiosité trop vive ses mouvements de fauve en cage, il se le demanda, Mais elle lui parut trop soumise à sa nature pour lui attribuer un tel dessein, une telle préméditation. Et surtout, elle lui parut trop belle. Toujours elle avait ressenti pour lui un attrait qui, dans le malheur, se traduisait spontanément. Et il l'en excusa. Et même il en fut presque enorgueilli. Dans la détresse où il vivait depuis son retour du Saint-Bernard, il avait perdu sa sûreté de jugement, sa for-

Avec plus de douceur qu'elle n'en attendait de lui, au lieu de la repous-

écrasée par le désespoir, se rassit sur le fauteuil qu'elle avait quitté et, penchant son visage sur la table, elle